

Obligations.

Dame Ls. Dussault à F. F. Farmer, Trois-Rivières; J. P. Grimard à Cie Imp. et d'Immeubles, Trois-Rivières; Antony Lamy à P. A. Grenier, Grand'Mère; Joseph Tardif à J. Eug. Dumas, Shawinigan Falls; Louis Bertrand à F. X. O. Bertrand, Ste-Flore.

Echange.

Philippe Beaudoin à Dolphis Duguay, Trois-Rivières.

Testament.

Dame Louis Boisvert à Georgiana Boisvert, St-Boniface.

Donation.

Narcisse Villemure à Arthur Villemure, Yamachiche.

Jugements.

P. P. du Tremblay vs Honoré Adam, Ste-Anne de la Pérade, \$25.00; Adélar Cyrenne vs Gaspard Gélinas, Trois-Rivières, \$19.15; Adélar Cyrenne vs Jos. Gélinas, Trois-Rivières, \$6.60; A. Laurin & Cie vs Jos. Goyette, Trois-Rivières, \$35.05; L. L. Girard vs Zotique Arcand, St-Tite, 56.69; Uld. Carignan vs Wm. Trépanier, St-Stanislas, \$54.30; Banque Nationale vs Alvide Tremblay, La Croche, \$39.52; J. L. Sanschagrin vs Noël Charette, Trois-Rivières, \$23.40; J. L. Sanschagrin à Joseph Charette, Trois-Rivières, 30.55; Vigneau & Poirier vs C. H. Moineau, Montréal, \$11.25.

ARTHABASKA.

SEMAINE DU 12 AU 17 OCT. 1914.

Ventes.

Israël Gagné, père, à Pierre Durand, P. 227 et 323, Princeville, \$800, payées; Georges Landry à Ludger Landry, P. 191, Horton, \$450, dont \$100 a/c et une rente annuelle de \$4; Eugène Levasseur à Valentin Anctin, 511 et P. 703, Bulstrode, \$2,725, dues; Hyacinthe Constant à Oscar Gentes, P. S. et O. 325, Bulstrode, \$1,000, dont \$500 a/c, hypothèque sur P. O. 242, Bulstrode; Elzéar Lachance à Félix Tellier, P. 15 et 10, Princeville, \$80, payables \$2 par mois, plus une rente de \$6 à Paul Tourigny et une rente de \$2.50 à F. X. Monfette; Arthur Croteau à Alphonse Vallière, P. 12G, 8ème rang, Stanfold, \$50, payées; Félix Tellier à Gédéon Martel, 15 et 10, Princeville, \$75, \$15 a/c. et une rente de \$5 à Paul Tourigny et \$2.50 à F. X. Monfette; Alphonse Vallière à Roméo Chauvette, P. 12G, 8ème rang, Stanfold, \$135, \$57.50 a/c. et une rente de \$5 à E. Lachance; Octave Gaudet à Georges Cantin, 368, St-Paul, \$3,850, dont \$1,650 a/c; Thomas Beaudet à Oscar Girouard, P. 41, Princeville, \$300, payées par billets; Philippe Laliberté à Barthélemi Payeur, P. 454, Ste-Victoire, \$1,100, dues; Johnny Fortier à Damase Cantin, 51 et 52, Ste-Victoire, \$3,000, \$1,950 a/c; Philibert Campagna à Octave Giguère, P. 461, Warwick, \$145, payées comptant; Joseph Roux à Alfred Roux, 83 et 1/2 O. 84, St-Paul, \$2,500, dont \$800 a/c; Cyrille Lefebvre à Joseph Roux, 309 et 308, Ste-Hélène, \$1,800, dont \$800 a/c.

Obligations.

Mlle Olivine Roberge à Mme Alphosine Richard, P. 97, Ste-Victoire, \$1,000 à 3 ans à 6% et intérêt sur intérêts ne payés à échéance; Mme Malvina Duhaime à Louis Brunelle, 261, Bulstrode, \$300 à un an à 7% et caution par Maxime Marin, P. S. 260, Bulstrode.

Bail à rente foncière.

Paul Tourigny x Félix Tellier, P. 1 Princeville, \$10 par année et \$12 dans cas de vente ou aliénation.

Rectification.

François Duhaime et Mme Malvina Duhaime, la vraie désignation: 261, Bulstrode.

LOI LACOMBE.

Déposants	Employeurs
Chs. Lalumière	Courtemance
Alexander Welsh	G. T. R. C.
Jacob Wiener	Northwest Jobbing C.
Stanislas Pichette	A. R. Beauchem
Napoléon Magnan	Pierre Paul Renai
Gaudias Lamontagne	Dom. Textile C.
Jos. Olivier Giroux	G. T. R. C.
J. Ovide Cyr	Prudential Life Ins. C.
Edgar Edward	G. T. R. C.
John Berniquez	Cité de Montré
Louis Côté	Gustave Fontai
J. B. Gingras	Allen Li
Napoléon Leduc	La "Construction" C.
Nap. Meilleur	Can. Ciment Co., Lt
F. X. Royer	P. Beno
Adélar Trépanier	Cité de Montré
F. X. Royer	T. Beno
Frédéric Vernon	G. T. R. C.

A LA DEMANDE GENERALE

La Bière Frontenac

EST MISE EN GROSSES BOUTEILLES !

LA MEME BIERE (Etiquette Rouge)

dont la réputation d'excellence est répandue par tout le pays, se vend maintenant en deux grandeurs de bouteill

DEMI-BOUTEILLES

En cartons de six bouteilles, tels que vendus jusqu'à présent

GROSSES BOUTEILLES

LA BOUTEILLE NOIRE USUELLE.

G A R A N T I E

Cette bière est un des meilleurs types de la véritable BIÈRE ALLEMANDE. Son goût est exquis. Et ses propriétés toniques, digestives et nutritives sont parfaites.

Elle est faite exclusivement avec du malt et du houblon de qualité supérieure, IMPORTES D'ALLEMAGNE.

**La Rivale des Meilleures Bières Importées
EN VENTE PARTOUT
AU PRIX DES BIERES DOMESTIQUES.**